

INTERVIEW EXCLUSIVE

ENSEIGNEMENT

Berrada fait sa rentrée

Pour sa première année scolaire pleine, le ministre de l'Éducation nationale dévoile son approche, les nouveautés et les avancées d'une réforme qui trace sa voie.

**MOHAMED
SAÂD BERRADA**

Ministre de l'Éducation nationale,
du préscolaire et des sports



INTGVIEW



Le ministre de l'Éducation nationale s'est livré à un véritable marathon pour la nouvelle rentrée scolaire 2025-2026. Objectif : mettre le turbo pour parachever la réforme de l'école publique.

«**ALLER PLUS VITE DANS LA RÉFORME, MAIS EN ASSURANT LA QUALITÉ**»

INTERVIEW **MOHAMED SAÂD BERRADA**

Pour sa première rentrée scolaire, le ministre de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports nous en dévoile les nouveautés, mais aussi sa vision d'un système éducatif en pleine mutation.



Médiouna, El Hajeb, Errachidia, Ouarzazate et tant d'autres étapes... Mohamed Saâd Berrada et ses équipes se livrent à un véritable marathon durant cette rentrée scolaire 2025-2026 pour aller à la rencontre des acteurs régionaux de cette réforme cruciale de l'Éducation nationale. C'est que depuis qu'il a pris le relais, fin 2024, le ministre de l'Éducation nationale met le turbo pour parachever cette métamorphose de l'école publique. Écoles pionnières, préscolaire généralisé, enseignants revalorisés, manuels à prix réduit..., autant de chantiers qui visent à réinventer le système éducatif. En route pour Tanger, il a bien voulu être l'invité du plateau de La Vie Éco à bord d'Al Boraq. Une interview sur rails pour expliquer une réforme sur la bonne voie. Restitution.

En octobre 2024, vous avez pris les rênes du ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports. Cette rentrée 2025-2026 est donc la première que vous vivez pleinement en tant que ministre. Quels en sont, selon vous, les principaux enjeux et nouveautés ?

C'est effectivement une rentrée très importante pour moi. Elle s'inscrit dans le cadre de la grande réforme éducative voulue par Sa Majesté le Roi, qui constitue une priorité pour l'avenir de nos enfants et de notre pays. Cette année, nous franchissons une nouvelle étape avec l'ajout de 2.000 écoles primaires

pionnières, portant leur total à 4.626, soit 55% des écoles primaires au Maroc. Nous ouvrons également 554 collèges pionniers, amorçant ainsi la première généralisation à ce niveau. Côté préscolaire, nous créons 2.500 nouvelles classes, encadrées par autant d'éducatrices, dans la perspective de généraliser un préscolaire de qualité accessible à tous.

Vous avez évoqué les écoles pionnières. Quelle est la prochaine étape de ce chantier et comment garantir que cet esprit d'innovation perdure ?

Le principe d'une école pionnière repose d'abord sur une phase de remédiation de huit semaines, destinée à remettre à niveau les élèves. Si cette mission est remplie, nous pourrons ensuite enrichir l'offre pédagogique : langues, matières complémentaires, activités parascolaires... L'objectif est de dépasser la logique du rattrapage pour tendre vers un épanouissement global des enfants.

Comment procédez-vous pour désigner les établissements qui seront appelés à devenir des écoles pionnières ?

Ce qu'il faut comprendre, c'est que l'un des problèmes majeurs de notre système, hier comme aujourd'hui, c'est qu'environ deux tiers des élèves en classe ne parvenaient pas à suivre le rythme. Cela crée une immense frustration chez ces enfants, et c'est précisément ce que nous voulons corriger. La réforme vise à réduire cette fracture et à offrir à chaque élève les moyens de réussir. Bien sûr, un tel changement demande

du temps et de la patience pour être mené correctement. Un autre pilier essentiel de cette réforme concerne les enseignants. Ces dernières années, nous avons constaté une amélioration progressive de leur situation matérielle et de leurs conditions de travail, et cela doit continuer, car ce sont eux les acteurs clés de la réussite scolaire.

Justement, parlons-en des enseignants. Quelles avancées concrètes ont été réalisées pour améliorer leur situation ?

Nous avons engagé une revalorisation significative. Les salaires des instituteurs, professeurs, directeurs et inspecteurs ont été augmentés, avec un effort budgétaire considérable : plus de 20 milliards de dirhams injectés cette année dans la masse salariale, et près de 10 milliards supplémentaires prévus. Cette reconnaissance matérielle était indispensable. On ne peut exiger un enseignement de qualité sans donner aux enseignants les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

Les manuels scolaires restent un sujet sensible à chaque rentrée. Comment conciliez-vous coût, disponibilité et qualité ?

Nous avons pris en compte le rapport du Conseil de la concurrence et avons repensé le système. Les manuels des écoles pionnières sont désormais édités par le ministère, ce qui en garantit la propriété intellectuelle. Nous avons ensuite travaillé en concertation avec les imprimeurs et les éditeurs pour garantir le meilleur rapport qualité-prix. ●●●

●●● Cette année, nous avons même introduit une nouvelle procédure d'appel d'offres, basée sur le principe des enchères inversées, afin de réduire les coûts et garantir à la fois l'accessibilité des prix pour les familles et la disponibilité des manuels. Résultat : des manuels disponibles à 4, 11 ou 16 dirhams seulement. C'est un progrès majeur, et nous tirerons les leçons de cette expérience pour encore améliorer le dispositif l'année prochaine.

Peut-on dire que tous les ingrédients ont été réunis pour une rentrée réussie ?

Nous avons tout fait pour que les élèves et les enseignants disposent, dès le premier jour, de tout le nécessaire : manuels, matériel pédagogique, équipements. Nous avons même mis en place des numéros verts régionaux afin de signaler rapidement tout manque pour y remédier sans délai. L'enjeu est aussi d'assurer une rentrée simultanée, sans décalage de plusieurs semaines comme auparavant. Par ailleurs, un effort particulier est fait pour accompagner les familles : en plus de l'aide sociale directe, les ménages bénéficient d'une allocation de 200 dirhams pour chaque enfant au primaire et au collège, et de 300 dirhams au lycée. C'est un soutien essentiel pour les parents les plus vulnérables.

Le préscolaire est un secteur que vous connaissez avant même de devenir ministre. Maintenant qu'il est en cours de généralisation, comment évaluez-vous le modèle marocain et quels sont encore les défis à relever pour ce secteur ?

Je me souviens d'images qui m'avaient profondément marqué, en 2010, quand j'ai découvert le préscolaire à travers l'associatif : des enfants à Sidi Moumen passant parfois leurs journées dans des conditions précaires attendant, dans des espaces inadaptés, leurs

parents de revenir du travail, des enfants assis autour de grandes tables, sans réelle activité éducative. Ce n'était pas digne d'un cursus préscolaire. L'objectif, dès le départ, était donc de leur offrir un cadre adapté. L'expérience du préscolaire menée en partenariat avec les associations est en ce sens un modèle assez unique, reconnu à travers le monde. Car grâce aux associations, nous avons pu atteindre ce but, en trouvant avec des moyens raisonnables des solutions là où le ministère seul n'arrivait pas à assurer une couverture suffisante. Aujourd'hui, nous avons atteint environ 80% de taux de généralisation. C'est un véritable succès. L'objectif est désormais clair : atteindre les 100% d'ici 2028.

Une fois la généralisation acquise, quel sera le prochain chantier ?

L'enjeu, c'est la qualité. Comme dans tout processus, après l'accès, il faut passer à l'évaluation et à l'amélioration. Cela signifie renforcer la formation continue des éducatrices, améliorer les process, revoir et enrichir les curricula et les contenus, mais aussi moderniser les outils et les infrastructures. L'idée est d'assurer la même qualité d'enseignement partout, quel que soit le milieu ou l'association qui porte le projet. Nous devons passer d'une logique d'accès à une logique de qualité.

Concrètement, quels leviers privilégier pour garantir cette qualité ?

Les associations ont une grande souplesse, ce qui permet d'innover et de s'adapter rapidement. Nous pouvons donc imaginer beaucoup d'améliorations avec elles. C'est dans cette flexibilité que réside une partie de la réussite future. Permettez-moi également d'élargir. Le Haut-Commissariat au plan a récemment publié un rapport sur la pauvreté multidimensionnelle, qui a reculé de 11,9% en 2014 à 6,7% en 2024. 70% de cette évolution est due à l'éducation, contre seulement 6% pour la santé. Ce progrès est dû au fait que l'éducation est arrivée jusque dans les zones rurales les plus reculées, au niveau du préscolaire, du primaire, du collège et du lycée. C'est ce qui a permis de réduire significativement la pauvreté multidimensionnelle. Mais attention, de fortes disparités subsistent entre régions et entre communes. Ces écarts sont liés, encore une fois, à la question de la qualité. Voilà pourquoi la qualité devient aujourd'hui le maître-mot de notre système éducatif.

Il persiste également un écart entre l'école publique et l'école privée. Vous, qui avez bâti votre carrière dans le privé, comment voyez-vous l'articulation entre ces deux secteurs ?



Préscolaire généralisé, écoles pionnières, manuels accessibles et enseignants revalorisés : Mohamed Saâd Berrada dévoile sa feuille de route pour une école marocaine tournée vers l'avenir.

Le privé reste un complément indispensable au public. Il est vrai que, sur certains aspects, il apparaît plus efficace aujourd'hui. Mais il faut rappeler qu'il n'en a pas toujours été ainsi : dans les années 1970, l'école publique était mieux classée, et j'espère qu'elle retrouvera cette position. Pour l'heure, les résultats d'enquêtes, notamment celle du Conseil supérieur de l'éducation, en 2019, montrent que le privé devance encore le public. Le défi est donc de remettre le système public à niveau pour que la complémentarité soit réelle, sur la base d'un standard élevé.

Est-ce qu'il y a quelque chose de prévu pour renforcer la régulation du secteur privé ?

Il y a bien sûr la nouvelle loi relative à l'enseignement scolaire, qui encadre désormais plusieurs aspects, notamment la relation entre les parents et les écoles. Un contrat lie les deux parties et il ne peut être modifié en cours d'année, que ce soit sur le prix, les conditions ou les services proposés. Tout est écrit noir sur blanc et les établissements sont tenus de le respecter. Des inspections régulières veillent d'ailleurs à ce suivi, afin d'éviter que les parents ne se retrouvent lésés. Mais il ne s'agit pas seulement de respecter des règles administratives : les écoles privées ont aussi l'obligation d'assurer un haut niveau de qualité. Car, au fond, quel parent choisirait d'inscrire son enfant dans un établissement qui n'est pas performant et payer pour ...!

Votre département a beaucoup misé sur l'apprentissage des langues étrangères dès le primaire. Où en est-on aujourd'hui ? Dispose-t-on de suffisamment d'enseignants formés ? Et, plus largement, qu'en est-il de la formation des professeurs ?

Vous savez qu'aujourd'hui, le français fait partie intégrante du parcours scolaire dès le primaire, et l'anglais est désormais généralisé au collège, avec un taux de couverture qui frôle les 100%. Nous avons aussi mis en place des outils numériques très efficaces, accessibles aussi bien aux enseignants qu'aux élèves. Ils sont disponibles dans les salles multimédias des établissements, mais aussi sur téléphone et tablette, avec des codes d'accès remis aux

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025 - 2026 EN CHIFFRES

8,2 MILLIONS
d'élèves



ÉCOLES PIONNIÈRES



PRIMAIRE

COLLÈGE

4.626 établissements 786

+2.000 nouvelles écoles +554

55% taux de couverture 32%



élèves. Tout cela contribue considérablement à l'acquisition des langues.

S'agissant plus largement de la formation des enseignants, le parcours est désormais plus exigeant. Un futur professeur suit une licence et un stage, mais l'accès à la formation est de plus en plus sélectif : il faut aujourd'hui obtenir une mention dès le baccalauréat et la licence pour intégrer la filière. L'objectif est clair : élever le niveau académique, offrir une rémunération plus attractive et donner une formation plus solide. Nous voulons rompre avec l'image du métier d'enseignant perçu autrefois comme un choix de dernier recours. Aujourd'hui, la demande est forte, ce qui traduit une évolution positive de l'attractivité de la profession. Nous travaillons aussi sur la formation continue. Chaque année, environ 40.000 instituteurs en bénéficient, avec un

INFRASTRUCTURES



169 nouveaux établissements
2.461 nouvelles salles de classe
15 internats en zones rurales

PRÉSCOLAIRE :



2.500 nouvelles classes préscolaires
5.000 éducateurs en formation
13.800 éducateurs en formation continue

ÉTABLISSEMENTS 2^E CHANCE :



60 nouveaux centres
6.000 élèves supplémentaires
25% taux d'augmentation de bénéficiaires.



objectif clair : garantir que les élèves acquièrent réellement de nouvelles compétences. C'est l'un des grands chantiers mis en avant dans les réalisations du gouvernement.

Le Maroc vient de décrocher son billet pour la Coupe du monde 2026, confirmant ainsi son rayonnement sur la scène footballistique. On se souvient aussi de ses succès passés en athlétisme. Mais en dehors de ces deux disciplines, les résultats peinent à suivre. Comment y remédier ?

Nous avons aujourd'hui des filières comme le sport-études, avec 15.000 élèves cette année 2026, qui affichent des résultats remarquables, tant sur le plan scolaire que sportif. Ces jeunes représentent de ●●●

Cette année, une nouvelle étape a été réalisée avec l'ajout de 2.000 écoles primaires pionnières, portant leur total à 4.626, soit 56% des écoles primaires au Maroc.



●●● véritables graines de champions. En quelques années, nous sommes passés de quelques centaines d'élèves à plus de 15.000 en sport-études et les championnats scolaires connaissent un vrai dynamisme dans toutes les grandes villes du Royaume. Nous avons plus de 56 championnats scolaires à travers le pays. Maintenant, cela nous pousse à aller vers plus d'efficacité pour faire émerger les talents dans le domaine sportif. Encore faut-il les accompagner, les encadrer, et c'est là que les fédérations doivent prendre le relais. L'État peut former et lancer ces talents, mais leur épanouissement dépend du travail de suivi et de structuration des fédérations. Nous accompagnons celles-ci, notamment pour améliorer leur gouvernance, mais il appartient aussi à leurs membres de choisir des dirigeants compétents capables de porter cette ambition.

Cela nous mène également à parler des infrastructures sportives que le Maroc construit pour abriter les grands événements sportifs. Comment s'assurer qu'elles profitent non seulement aux événements internationaux, mais aussi au sport de masse et au sport scolaire ?

Il est vrai que le Maroc investit massivement dans la construction et la modernisation de ses infrastructures sportives, en préparation de la CAN 2025 et de la Coupe du monde 2030. Mais l'enjeu dépasse largement l'organisation de ces grandes compétitions : il s'agit de faire de ces équipements de véritables catalyseurs pour le sport de masse et le sport scolaire. Pour qu'ils soient durables et rentables, il faudra non seulement les entretenir, mais aussi les transformer en espaces de démocratisation de la pratique sportive, capables de créer des passerelles entre le haut niveau et le sport pour tous. Durant le dernier match de l'équipe

PORTRAIT. DE L'INGÉNIERIE À L'ÉDUCATION

Mohamed Saâd Berrada incarne cette génération de Marocains nés dans les années 60, qui, après des études d'excellence à l'étranger, reviennent au pays pour y tracer leur propre voie dans le monde des affaires. Né à Azrou et grandi à Meknès, il s'installe ensuite à Rabat, où son père, Ssi Abdeslam, l'un des premiers ingénieurs agronomes formés en France avant l'indépendance, occupe des postes de haut rang dans le ministère de l'Agriculture, avant d'en prendre la tête en 1972 sous le gouvernement Ahmed Osman. Deuxième d'une fratrie de cinq, Saâd ne se doute pas alors qu'il suivra, à sa manière, les pas familiaux dans le service public et l'engagement national. Son Bac C en poche en 1978,

Saâd s'envole pour Paris pour suivre des classes prépas avant de rejoindre la prestigieuse École des Ponts & Chaussées dont il ressort lauréat en 1984. Il décroche aussi une licence en gestion de l'université Paris-Sorbonne. De retour au Maroc, il explore la banque, l'immobilier, avant de lancer sa première entreprise majeure : Michoc, la confiserie qu'il fonde avec son frère Hassan en 1997, rapidement devenue une success-story marocaine. Ingénieur touche-à-tout, Berrada diversifie ses activités dans l'agroalimentaire, avec Safi Lait, mais aussi dans la pharmaceutique. Il officie aussi en tant qu'administrateur auprès de grands groupes, mais également accomplit un énorme travail associatif, avec

son épouse, à la tête de l'ONG Oum El Ghait, devenue une référence dans le domaine de la petite enfance et le préscolaire. Saâd Berrada va se lancer dans la politique, avec le vent nouveau soufflé par le RNI en 2016, avec l'arrivée d'un ami de longue date, en la personne de Aziz Akhannouch. Membre du bureau politique du RNI, Saâd Berrada prête main-forte aux aspects organisationnels du parti, notamment la commission des élections, mais aussi la structure parallèle des ingénieurs indépendantistes. Le 10 octobre 2024, son nom figure comme nouveau ministre de l'Éducation nationale du gouvernement Akhannouch II. Une nomination qu'il perçoit avant tout comme un devoir.

nationale, nous avons vu que la demande sur les billets a dépassé largement l'offre, quand bien même les prix étaient plus élevés que les niveaux habituels. Cela reconforte quant à la

pertinence du modèle économique qui peut être développé. À condition, bien sûr, que des professionnels compétents en assurent le pilotage. ●